



## UN-OHRLLS

### **Conférence de Revue Décennale du Programme d'Action d'Almaty: Répondre aux Besoins Spéciaux des Pays en Développement sans Littoral dans un Nouveau Cadre Global de Coopération du Transport de Transit Transport pour les Pays en Développement sans Littoral et les Pays en Développement de Transit**

#### *Lignes Directrices Générales pour la Préparation des Rapports Nationaux*

#### **Historique**

L'Assemblée Générale de Nations Unies dans sa Résolution 66/214, a décidé de tenir une conférence de Revue Complet des Dix ans du Programme d'Action d'Almaty en 2014, conformément au paragraphe 49 du Programme d'Action et le paragraphe 32 de la Déclaration sur la Revue à mi-parcours. La Conférence de Revue de dix ans fournira à la communauté internationale l'occasion de procéder à une évaluation complète de la mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty au cours de la décennie 2003-2013. L'évaluation complète devrait faire la lumière sur les principales réalisations et les contraintes majeures et proposer de nouvelles stratégies en vue de combler les lacunes identifiées aux niveaux nationales, régionales et mondiales.

Plus précisément, les objectifs de la conférence sont notamment :

- 1) Evaluer de façon approfondie et critique la mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty (APoA), identifier les politiques nationales et internationales efficaces, partager les meilleures pratiques et les leçons apprises et identifier les obstacles et contraintes rencontrés ainsi que de nouveaux et émergents défis et opportunités, et à la lumière du résultat de l'évaluation, identifier les actions et les initiatives nécessaires pour les surmonter, et développer un nouveau cadre stratégique commun, orienté vers l'action, pour la prochaine décennie ;
- 2) Réaffirmer l'engagement global pour répondre aux besoins spéciaux des pays en développement sans littoral, en particulier ceux liés au développement des infrastructures, à la facilitation du transit et du commerce, au cadre de politique, afin de réduire les coûts prohibitifs de transit, renforcer la compétitivité des exportations et permettre à ces pays de participer pleinement au commerce mondial ;
- 3) Mobiliser les mesures supplémentaires d'appui international en faveur des pays en développement sans littoral et à cet égard, formuler et adopter un partenariat

renouvelé entre les pays en développement sans littoral, les pays en développement de transit et leurs partenaires de développement.

- 4) Élaborer un mécanisme plus efficace de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre réussie du nouveau programme d'action par un fonctionnement efficace des arrangements existants aux niveaux tant national, sous-régional, régional et global.

La Conférence Globale de Revue de dix ans sera précédée par des préparations aux niveaux national, régional, global et thématiques de la manière la plus efficace, la plus structurée et la plus participative possible. Les évaluations nationales, régionales et thématiques constitueront des inputs substantifs et des recommandations de politique pour la revue finale.

### **Rapports Nationaux**

Le Programme d'Almaty souligne que la réalisation d'un système de transport de transit efficace dépend de la promotion d'un environnement administratif, juridique et macroéconomique favorable dans les pays en développement sans littoral et les accords de coopération entre les pays en développement sans littoral et leurs voisins de transit. Le Programme a également mis en évidence les mesures que les pays en développement sans littoral devaient entreprendre dans les domaines prioritaires. Par exemple, les pays en développement sans littoral étaient censés adhérer et mettre en œuvre efficacement les conventions internationales pertinentes, les accords régionaux et sous-régionaux, rechercher les solutions efficaces pour les problèmes de transit au niveau bilatéral, renforcer ou établir des mécanismes institutionnels au niveau tant des politiques qu'opérationnel pour le suivi et la promotion de la mise en œuvre des accords et arrangements impliquant les pays en développement sans littoral et ceux de transit, et de concevoir et formuler des politiques nationales appropriées en appui au développement et à la maintenance de l'infrastructure de transport.

Le Programme d'Almaty a également prévu des résultats précis à être réalisés dans les pays en développement sans littoral. Ceux-ci comprennent: (a) prévoir un accès de et à la mer par tous les moyens de transport conformément aux règles en vigueur du droit international; (b) réduire les coûts et améliorer les services afin d'accroître la compétitivité de leurs exportations; (c) réduire les coûts d'acheminement des importations; (d) résoudre les problèmes de retards et les incertitudes sur les routes commerciales; (e) développer des réseaux nationaux adéquats; (f) réduire les pertes, les dommages et la détérioration en cours de route; (g) ouvrir la voie à l'expansion des exportations; et (d) améliorer la sécurité du transport routier et la sécurité de personnes le long des corridors.

En préparation de la Conférence de revue de dix ans de la mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty, il est important d'entreprendre une évaluation au niveau national de la mise en œuvre du programme en vue d'évaluer le degré auquel le pays a bénéficié des résultats attendus du Programme. Les évaluations au niveau national seront également importantes dans l'appréciation de l'étendue de la mise en œuvre des actions nationales

prévues dans le Programme, les principaux défis rencontrés et l'identification des priorités pour la prochaine décennie.

### **Objectifs du Rapport**

*Le Rapport National sur l'état de mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty* examinera le développement socio-économique global et la performance en matière de commerce extérieur du pays en développement sans littoral et les progrès que le pays a accomplis dans ses efforts d'intégrer l'économie mondiale depuis l'adoption du Programme d'Almaty. En particulier, le rapport national fournira une évaluation complète des progrès accomplis dans la mise en œuvre de tous les secteurs prioritaires du Programme d'Action d'Almaty par rapport aux objectifs et les actions qui y sont contenus. Le rapport évaluera les améliorations dans l'efficacité des systèmes de transport de transit existants et formulera des recommandations quant aux moyens d'améliorer la connectivité aux marchés internationaux. Le rapport identifiera également les meilleures pratiques ou efficaces qui peuvent être reproduites ou renforcées, ainsi que les défis majeurs rencontrés.

Le rapport devrait être concis et succinct (20-25 pages), mais instructif.

Plus précisément, le rapport devrait comprendre les éléments suivants :

- (i) Une évaluation approfondie du développement social, économique et environnemental de chaque pays ;
- (ii) Une évaluation des progrès accomplis par le pays et ses partenaires de développement dans la réalisation des objectifs et actions contenus dans les domaines prioritaires du Programme d'Action d'Almaty ;
- (iii) Une identification des lacunes, contraintes et obstacles dans la mise en œuvre de ce Programme, ainsi que les besoins de développement spécifiques à chaque pays;
- (iv) Des stratégies novatrices et meilleures pratiques pouvant être imitées et partagées avec les autres pays en développement sans littoral;
- (v) L'impact de nouveaux défis relatifs aux prix de l'alimentation et de l'énergie, aux changements climatiques et à la crise financière et économique sur les pays en développement sans littoral ainsi que les réponses de politique
- (vi) Des politiques et mesures additionnelles tant aux niveaux national qu'international en vue d'éradiquer la pauvreté et assurer le développement durable.

Les rapports nationaux seront analysés lors de réunions régionales de revue dans le cadre de tables rondes spécifiques à chaque sous-région qui seront organisées au cours des réunions régionales de revue. Les rapports seront compilés et distribués en tant que

documents de la conférence lors de la Conférence globale. Les rapports-pays serviront également de base pour la formulation des rapports des réunions régionales de revue. Les rapports-pays et les revues régionales constitueront des contributions importantes pour la Conférence de revue de dix ans. A cet effet, il est important que les rapports nationaux **soient soumis au Secrétariat de la Conférence au plus tard le 31 Janvier, 2013**, à temps pour l'organisation des réunions régionales de revue.

## **Plan annoté pour le Rapport**

1. **Introduction** : La section présentera les paramètres du pays en termes de distance à partir du port le plus proche et les principaux défis auxquels le pays faisait face avant l'adoption du Programme d'Action d'Almaty.

2. **Le processus de planification du développement national, l'évaluation des tendances-clés en matière de développement économique, social et environnemental.** Cette section du rapport devrait présenter les principales actions entreprises pour intégrer le Programme d'Action d'Almaty dans les stratégies de développement national et l'allocation des ressources. La section devra aussi évaluer les tendances dans le développement socio-économique et environnemental depuis l'adoption du Programme d'Almaty et comment les défis liés à la géographie du pays ont affecté sa marche vers le développement. Si possible, le rapport devra indiquer l'impact du Programme d'Almaty sur le développement global du pays. Cela comprendra une évaluation des principales variables macro-économiques tels que la croissance économique, le développement industriel et agricole, l'investissement direct étranger, la dette extérieure et l'APD, la performance du commerce extérieur, la diversification des exportations et structure, ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des OMD et l'élimination de la pauvreté. La section devra mettre en évidence les réalisations majeures, identifier les défis et les lacunes.

3. **Questions fondamentales de politiques de transit:** Cette section du rapport devra analyser les actions que le pays s'est engagé à entreprendre pour répondre aux questions de politique de transit, en identifiant les principales réalisations et les défis. En particulier, le rapport procédera à l'évaluation-pays sur :

- Les réformes nationales qu'il a entreprises en vue d'améliorer les cadres institutionnels et juridiques relatifs au transport de transit – toutes les lois pertinentes.
- Création ou renforcement des comités/commissions nationaux du commerce et facilitation de transport.
- Mesures prises par le pays pour améliorer le transport de transit au travers : des accords bilatéraux, sous-régionaux et régionaux.
- Évaluer les progrès accomplis dans la ratification ou l'adoption et la mise en œuvre des mesures des conventions internationales relatives à l'amélioration de transport de transit.

- Évaluer les efforts et les progrès accomplis par le pays dans les mesures suivantes, y compris comment il a aidé à réduire les coûts de transport et les jours de transit du transport pour le pays par:
  - La simplifiant et l'harmonisation de son transit et les règlements relatifs au commerce pour améliorer la transparence ;
  - La réduction du nombre excessif de documents requis pour l'exportation/importation ;
  - Pour simplifier davantage le contrôle aux frontières et les procédures ou simplifier les contrôles et formalités douanières en vue de réduire les délais aux frontières;
  - promouvoir l'utilisation de technologies de l'information et de la communication aux frontières et renforcer les programmes de formation dans ce secteur;
  - réduire les barrages prévus et non prévus et des convois douaniers inutiles;
  - Toute réforme qui permettrait une plus grande participation du secteur privé.

4. **Entretien et développement de l'infrastructure** : Cette section du rapport doit évaluer les progrès réalisés dans le développement des infrastructures de transport de transit et de son entretien dans le pays.

- Il identifiera les progrès réalisés dans le développement et l'entretien des principaux modes de transport (y compris les chemins de fer, les routes, le transport aérien, les voies navigables et pipelines) depuis l'adoption du Programme d'Almaty, et comment ils ont contribué à améliorer la connectivité et de réduire les coûts de transport pour le pays.
- La section donnera un rapport sur les principales sources de financement pour le développement de l'infrastructure et l'entretien, et plus particulièrement, en mettant l'accent sur les ressources publiques qui ont été affectées à l'entretien et le développement de l'infrastructure. Les bonnes pratiques et les approches novatrices telles que les fonds routiers pour le financement de l'infrastructure devront être soulignées.
- Le rapport mettra en évidence comment le gouvernement a encouragé les partenariats public-privé pour le développement de l'infrastructure ou comment il a encouragé le rôle du secteur privé dans le développement des infrastructures.
- La section identifiera également les lacunes, notamment l'engorgement des infrastructures-clés et qui entravent les flux de trafic en transit. La section également mettra en évidence les lacunes et fera des recommandations pour combler ces lacunes.
- Le rapport doit également évaluer les progrès réalisés dans le développement des infrastructures d'appui, tels que l'énergie et la communication/TIC, qui sont nécessaires pour s'assurer d'une amélioration dans l'efficacité des systèmes de transport de transit.

5. **Commerce international et facilitation du commerce** : Cette section du rapport devra évaluer les performances en matière de commerce international du pays au

cours de la période sous revue et d'indiquer si le Programme d'Almaty a fourni un appui au pays en vue de réduire les coûts du commerce et stimuler les exportations.

- La section examinera la structure des exportations et la performance du commerce extérieur du pays, y compris les principaux marchés d'exportation depuis l'adoption du Programme d'Almaty.
- La section mettra en évidence ce qui a bien fonctionné en termes de réduction des coûts de transport et de commerce et ce qui n'a pas fonctionné et identifier les défis auxquels le pays est confrontés et les opportunités.
- Au cas où le pays n'est pas membre de l'OMC, le pays devra indiquer l'état d'avancement des démarches dans le processus d'adhésion et tout appui dont il aurait bénéficié.

6. **Mesures internationales d'appui :** Le rapport devra procéder à une évaluation des mesures internationales d'appui existantes pour l'aider à atténuer les conséquences négatives d'handicap de sa situation géographique et mettre en place des systèmes efficaces, fiables et abordables de transport de transit. Cette analyse touchera notamment aux questions liées à l'APD, l'allégement de la dette, l'accès aux marchés, l'aide pour le commerce et l'appui au titre de la coopération technique. Le rapport devrait fournir une indication sur comment il a pu bénéficier de la coopération Sud-Sud.

7. **Questions émergentes:** Le rapport devrait également identifier des questions majeures non incluses dans les secteurs prioritaires du Programme d'Action d'Almaty, et qui ont émergé au cours de la dernière décennie et ont eu des répercussions sur les perspectives de développement socio-économique du pays.

8. **Perspectives d'avenir:** Le rapport devrait conclure avec des recommandations de politiques sur les mesures (niveaux national, régional et international) nécessaires pour surmonter les goulots d'étranglement identifiés. À la lumière des recommandations, le rapport devrait identifier les domaines clés qui doivent être inclus dans l'élaboration du prochain Programme d'Action.